

Profelia, fondation de prévoyance

Rapport annuel 2009



Sommaire

3	Préambule
4	Activités et organisation de Profelia
6	Assurance
7	Résultats
8	Comptes annuels
11	Annexe aux comptes annuels (extrait)
12	Contact et information

Préambule

Profelia, fondation de prévoyance, a été créée par Retraites Populaires le 17 décembre 2008 et a démarré son activité commerciale le 1^{er} janvier 2009.

Ce premier rapport annuel présente des volumes relativement modestes propres à la phase de démarrage d'une institution. Ce lancement a été voulu ainsi afin de pouvoir mettre en place la gestion de la Fondation, que ce soit au niveau administratif, actuariel ou comptable.

L'exercice 2009 a également été marqué par le début des discussions avec l'Union vaudoise des transports publics (UVTP). Ces négociations se sont terminées à fin mars 2010 avec la décision des huit entreprises membres de l'UVTP de rejoindre Profelia au 1^{er} juillet 2010. Cette nouvelle affiliation totalisant plus de 1800 salariés et pensionnés est le fruit d'une relation de confiance et d'une collaboration efficace. Elle permet à Profelia d'atteindre une taille significative dès sa 2^e année d'existence, gage de pérennité.

Chiffres clés 2009

	Fondation	Caisse commune
Fortune totale (bilan) en CHF	4,6 mio	4,1 mio
Performance des placements	2,75 %	2,75 %
Degré de couverture	100,18 %	100,20 %
Nombre d'assurés actifs	105	105
Nombre de pensionnés	1	1
Montant des pensions et prestations versées en CHF	0,2 mio	0,2 mio
Montant des cotisations et prestations d'entrée en CHF	4,4 mio	4,4 mio

Composition des organes 2009

Conseil de fondation

Présidente

Mme Gladys Laffely Maillard

Vice-président

M. Etienne Poget

Membres

M. Jean Mauerhofer

M. Francis Randin

Secrétaire (hors Conseil)

Mme Christelle Luisier-Brodard

Expert agréé

GiTeC Prévoyance SA, Lausanne.

Organe de révision

BDO SA, Epalinges.

Gérante

La Fondation est gérée par Retraites Populaires, institution de droit public cantonal, dont le siège est à Lausanne.

Activités et organisation de Profelia

Fondation du secteur parapublic

Profelia est une fondation de prévoyance professionnelle créée par Retraites Populaires et qui est spécialisée dans le domaine parapublic. Lancée le 1^{er} janvier 2009, ses activités s'étendent à toute la Suisse romande et aux cantons bilingues.

Profelia propose aux employeurs un large choix de solutions pour organiser la prévoyance professionnelle de leur personnel. En effet, attachée au principe de la solidarité sectorielle, Profelia permet aux entreprises issues d'un même secteur d'activité de se regrouper au sein d'une caisse de prévoyance commune. Cette solidarité permet aux employeurs et assurés de bénéficier des synergies qui en découlent et de conditions financières de premier ordre.

Au 31 décembre, Profelia compte 5 employeurs issus du secteur parapublic, public ou du secteur privé en liaison avec ces premiers.

Retraites Populaires, le partenaire idéal

La gestion de Profelia est exercée par Retraites Populaires. La Fondation bénéficie ainsi de l'expérience d'une institution active depuis plus de 100 ans dans la prévoyance professionnelle et la gestion de caisses de pensions. Profelia et ses clients profitent ainsi de nombreux avantages tels qu'une plate-forme de gestion complète à des coûts compétitifs ou l'expertise de nombreux spécialistes dans tous les domaines liés à la prévoyance professionnelle (finance, juridique, administration, communication, etc.).

Les compétences respectives du Conseil de fondation et de la Gérante sont fixées en détail dans le règlement d'organisation et dans la convention de gérance.

Retraites Populaires, chiffres clés 2009

Aujourd'hui, Retraites Populaires réunit plus de 300 collaboratrices et collaborateurs.

Leurs qualités humaines, leurs compétences et leur éthique permettent à Retraites Populaires :

- d'assurer plus de 100 000 actifs et près de 50 000 pensionnés (assurance vie et prévoyance, gestion d'institutions de prévoyance);
- d'assurer, dans le cadre de la prévoyance professionnelle, plus de 2 500 entreprises et institutions;
- de gérer un parc immobilier comprenant près de 900 entrées d'immeubles et plus de 12 000 appartements;
- de gérer des fonds pour une valeur de 14,8 milliards de francs.

Affiliation et plans de prévoyance

Profelia comprend deux types de caisses de prévoyance distincts :

- les caisses destinées à des employeurs issus du même domaine d'activité et affiliés de manière commune (ci-après Caisse commune);
- les caisses destinées à des employeurs affiliés de manière autonome. Dans ce cas, chaque caisse est propre à un employeur (ci-après Caisse autonome).

Profelia propose des plans prévoyance modulaires permettant non seulement de garantir les prestations de prévoyance obligatoire prévues dans la LPP, mais également d'aller au-delà.

Organisation

Statut légal

Profelia est une fondation de prévoyance collective de droit privé ayant la personnalité morale.

Elle a pour but d'instituer, dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, une prévoyance contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en faveur des salariés des employeurs affiliés ainsi que de leurs proches et survivants.

Ses activités sont régies par les « Statuts de la Fondation » du 12 décembre 2008, ainsi que par le « Règlement de prévoyance professionnelle » du 1^{er} janvier 2009.

Profelia est enregistrée dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'Autorité de surveillance du canton de Vaud.

Réassurance

Profelia a conclu un contrat de réassurance auprès de Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie couvrant les conséquences économiques de l'invalidité et du décès.

Loyauté dans la gestion de fortune

Les règles concernant la loyauté dans la gestion de fortune des Caisses de pensions ont pris une importance croissante. Leur respect est d'autant plus important et contrôlé que les montants gérés par les institutions de prévoyance sont conséquents.

Consciente de ses responsabilités en la matière, Profelia respecte les articles 48f et suivants de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2) traitant de la loyauté dans la gestion de fortune.

De plus, Retraites Populaires, gérante de la Fondation, est membre de l'Association Suisse des institutions de prévoyance (ASIP). Elle respecte donc la Charte ainsi que les directives prises par cette Association en matière de loyauté dans la gestion des fonds de prévoyance.

Les intérêts des assurés sont ainsi protégés et considérés comme une priorité absolue.

Assurance

Effectif (nombre)	31.12.2009
Actifs	105
Pensionnés	1
- retraités	1
- invalides	-
- conjoints/partenaires enregistrés survivants	-
- enfants	-
Total des assurés	106
Total des employeurs	5

Au 31 décembre 2009, l'ensemble des employeurs était rattaché à la Caisse commune.

Prestations (en CHF)	31.12.2009
Rentes de retraite	840.45
Prestations de libre passage en cas de sortie	241 827.10
Total	242 667.55

Une rente de retraite a été versée au premier retraité de Profelia à la fin de l'année 2009. Les prestations de libre passage en cas de sortie sont liées aux mouvements des employés au sein des institutions et entreprises affiliées.

Cotisations et prestations d'entrée (en CHF)	31.12.2009
Cotisations et apports ordinaires et autres	603 137.30
Cotisations des salariés	291 111.75
Cotisations de l'employeur	306 017.95
Apports fortune libre entreprises	6 007.60
Prestations d'entrée	3 796 116.45
Apports de libre passage	3 796 116.45
Total	4 399 253.75

Résultats

Placements et performance

Pour des raisons de sécurité l'ensemble de la fortune de Profelia a été placée dans une reconnaissance de dette auprès de Retraites Populaires avec un taux d'intérêt garanti de 2,75 %.

L'arrivée des entreprises de l'Union vaudoise des transports publics au 1^{er} juillet 2010 et des transferts importants y relatif, permettront au Conseil de fondation de Profelia de définir sa propre politique de placement diversifiée.

Frais administratifs

Les frais administratifs totaux de Profelia se montent à CHF 66 399.55. Compte tenu de la taille réduite de Profelia, les cotisations pour frais ne couvrent pas ce montant et la différence est prélevée sur le capital de la Fondation.

Degré de couverture et provisions

Degré de couverture

Le degré de couverture d'une institution de prévoyance est déterminé en divisant la fortune de prévoyance disponible (actif) par le capital de prévoyance et les provisions techniques (passif). Un degré de couverture supérieur à 100 % indique une sur-couverture, alors qu'un degré inférieur à 100 % met en évidence une sous-couverture.

Le degré de couverture de Profelia, défini conformément à la Loi sur la prévoyance professionnelle et à ses dispositions d'application (art. 44 OPP2), s'établit à 100,18 % à la fin de l'exercice 2009.

Le degré de couverture de la Caisse commune est de 100,2 % à fin 2009.

Réserve de fluctuation de valeurs

La réserve de fluctuation de valeurs, pour sa part, permet à Profelia d'absorber les variations des différents véhicules de placement et de garantir les prestations actuelles et futures. Elle s'élève à CHF 1982.95 à fin 2009.

Provisions techniques

Les provisions techniques, ou provisions actuarielles, sont principalement destinées à couvrir les risques liés à la longévité, l'invalidité et le décès, renforçant ainsi la sécurité financière. Le niveau des provisions techniques est conforme au besoin exprimé par Profelia dans le cadre de sa politique de constitution.

Comptes annuels

Bilan Fondation (en CHF)

Actif

	2009
Placements	4 617 082.48
Liquidités	71 928.81
Créances diverses à court terme et moyen terme	39 112.37
Placement auprès d'une compagnie d'assurance	4 506 041.30
Total de l'actif	4 617 082.48

Passif

	2009
Dettes	6 302.85
Prestations de libre passage et rentes	4 219.75
Autres dettes	2 083.10
Comptes de régularisation passif	37 802.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	4 092 591.20
Capital de prévoyance assurés actifs	4 035 565.55
Capital de prévoyance pensionnés	54 234.05
Provisions techniques	2 791.60
Réserve de fluctuation de valeurs	1 982.95
Situation au 1 ^{er} janvier	0.00
Attribution (+) / prélèvement (-) de l'exercice	1 982.95
Capital de fondation, fonds libres (+) / découvert (-)	478 403.48
Fortune libre entreprises	6 073.60
Capital de fondation	500 000.00
Excédent des charges	-27 670.12
Total du passif	4 617 082.48

Bilan Caisse commune (en CHF)

Actif	2009
Placements	4 098 127.15

Passif	2009
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	4 090 070.60
Capital de prévoyance assurés actifs	4 035 565.55
Capital de prévoyance pensionnés	54 234.05
Provisions techniques	271.00
Réserve de fluctuation de valeurs	1 982.95
Fortune libre entreprises	6 073.60
Total du passif	4 098 127.15

Compte d'exploitation (en CHF)

	du 17.12.2008 au 31.12.2009
+ Cotisations et apports ordinaires et autres	603 137.30
Cotisations des salariés	291 111.75
Cotisations de l'employeur	306 017.95
Apports fortune libre entreprises	6 007.60
+ Prestations d'entrée	3 796 116.45
Apports de libre passage	3 796 116.45
= Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	4 399 253.75
- Prestations réglementaires	-840.45
Rentes de vieillesse	-840.45
- Prestations de sortie	-241 827.10
Prestations de libre passage en cas de sortie	-241 827.10
= Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-242 667.55
+/- Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance et provisions techniques	-4 098 664.80
Constitution capital de prévoyance assurés actifs	-4 035 565.55
Constitution capital de prévoyance pensionnés	-54 234.05
Constitution de provisions techniques	-2 791.60
Constitution fortune libre entreprises	-6 073.60
- Charges d'assurance	-99 558.85
Primes d'assurances	-97 475.75
Cotisations au fonds de garantie	-2 083.10
= Résultat net de l'activité d'assurance	-41 637.45
+ Résultat net des placements	74 463.93
+ Autres produits	7 885.90
Produits divers	7 885.90
- Frais d'administration	-66 399.55
= Excédent de charges avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	-25 687.17
+/- Dissolution (+) / constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeurs	-1 982.95
= Excédent de charges	-27 670.12

Annexe aux comptes annuels (extrait)

4. Principes d'évaluation et de présentation des comptes

La Fondation ayant été en date du 17 décembre 2008, l'exercice présenté porte sur la période du 17 décembre 2008 au 31 décembre 2009. Il s'agit du premier exercice de la Fondation.

4.1 Confirmation sur la présentation des comptes selon la norme Swiss GAAP RPC 26

En application des articles 47 et 48 de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2), les éléments des comptes annuels de la Fondation sont présentés en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC 26.

4.2 Principes comptables et d'évaluation

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'institution, sous déduction des correctifs de valeurs nécessaires.

Placement auprès d'une compagnie d'assurance

La gestion financière du patrimoine de la Fondation est confiée à Retraites Populaires (art. 54a OPP2).

L'essentiel des biens qui figurent au bilan est constitué par une créance auprès de Retraites Populaires.

4.3 Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

S'agissant du premier exercice de la Fondation, les principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes n'ont pas fait l'objet de modifications.

Contact et information

Profelia, fondation de prévoyance

Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 23 80
Fax 021 348 21 69
Info@profelia.ch
www.profelia.ch
Réception 8h30-17h00

Profelia est gérée par Retraites Populaires

Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11
Fax 021 348 21 69
Info@retraitespopulaires.ch
www.retraitespopulaires.ch
Réception 8h30-17h00